



Focus sur la situation des droits de l'enfant dans le monde

Janvier 2024

Cette fiche à destination des enseignants du primaire et du secondaire, mais également des élèves du 2e et 3e degré du secondaire en Belgique, vise à regrouper, dans un même document, des informations utiles et chiffrées, sur la situation des droits de l'enfant dans le monde, tirées de différentes sources fiables (Save the Children, UNICEF, UNESCO, Organisation internationale du travail, Organisation mondiale de la santé, etc.).

D'autres fiches pédagogiques sur les droits de l'enfant (fiches d'activités, fiches témoignages, fiches à voir à lire, fiches jeux et fiches focus simplifiées à destination des élèves du primaire), accessibles sur www.amnesty.be/plateforme, peuvent venir compléter utilement cette fiche.

Situation générale des droits de l'enfant dans le monde

Référence : tous les articles de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) du 20 novembre 1989

Selon l'organisation Save the Children, **plus de la moitié des enfants** à travers le monde (soit **plus de 1,2 milliard d'enfants**) **risquent de sortir prématurément de l'enfance en raison principalement de la pauvreté, des conflits et de la discrimination à l'égard des filles**.

En 2017, Save the Children a commencé à établir annuellement un **indice de privation de l'enfance** en se fondant sur l'étude de plus de 170 pays dans le monde. En **2019**, c'est **Singapour** qui était en tête du classement des pays dans lesquels **l'enfance était la moins menacée**, suivi par la **Suède** et la **Finlande**, et **en 10e position** par la **Belgique**, tandis que le **Tchad**, le **Niger** et la **République centrafricaine** figuraient en **dernières positions**.

Les principales raisons liées à cette situation de privation de l'enfance incluent les problèmes de santé, les conflits, la violence extrême, le mariage des enfants, les grossesses précoces, la malnutrition, la privation d'éducation et le travail des enfants.

Dans l'ensemble, les données recueillies Save the Children pour établir un indice de privation de l'enfance mettent en lumière d'**énormes écarts entre pays riches et pays pauvres** et un besoin **urgent d'accélérer les progrès pour les enfants les plus vulnérables**.

Source : Save the Children, *The Many Faces of Exclusion: End of Childhood Report 2018, 2019* ; Save the Children, *Agis dès aujourd'hui pour des vies meilleures, Rapport sur l'enfance dans le monde 2019 - Résumé*

L'organisation KidsRights publie, quant à elle, chaque année, depuis 2013, un état des lieux de la situation des droits de l'enfant dans le monde (« *The KidsRights Index* ») en se fondant sur plusieurs données et ressources reconnues dans le domaine des droits de l'enfant ou de thématiques spécifiques qui touchent les enfants.

Pour établir un classement des pays les plus respectueux ou les moins respectueux des droits de l'enfant, elle se fonde à la fois sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs et analyse la situation des droits de l'enfant dans le domaine notamment de la santé, de l'éducation, mais également en matière d'espérance de vie, de mortalité, de discrimination ou de participation.

En **2022**, ce sont la **Suède**, la **Finlande**, l'**Islande** et le **Luxembourg** qui sont arrivés **en tête de ce classement**. La **Belgique**, **classée en 7e position en 2019**, ne figurait plus dans le top 10 en **2022** et se retrouvait en **18e position**. Les indicateurs concernant la Belgique dans le domaine du droit à la vie (mortalité infantile, espérance de vie, mortalité maternelle), de l'accès aux soins et de la malnutrition, de la protection contre le travail des enfants et les grossesses précoces ainsi qu'en matière de respect et protection des droits de l'enfant en général ont donc fortement varié 2019 et 2022. La régression de la Belgique dans ce classement s'explique par les inégalités persistantes à l'école. Sur les **28 pays européens comparés** dans le Programme International pour le Suivi des Acquis des Élèves (PISA) de **2018**, seule la Hongrie fait **pire** que l'enseignement flamand, tandis que l'enseignement francophone pointe au **5e rang** des systèmes éducatifs les plus inéquitables d'Europe.

Ce sont le **Tchad**, le **Soudan du Sud** (trouvant pour la première fois une place dans le KidsRights Index 2023, après avoir obtenu ses premières observations finales en 2022) et l'**Afghanistan** qui sont les **derniers de ce classement**. On trouve également en fin de classement des pays comme le **Royaume-Uni** et la **Nouvelle-Zélande (179e et 178e positions** sur 193 pays évalués). Même si la situation des droits de l'enfant au Royaume-Uni est bien meilleure qu'en Afghanistan ou en Syrie, ce classement tient compte aussi du statut économique et démocratique des pays et des possibilités et des ressources qui s'offrent à eux selon le contexte économique et démocratique de chaque pays. Ainsi, la discrimination dont font preuve le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande à l'encontre des jeunes migrants, ainsi que le manque de protection offerte aux enfants plus pauvres, les placent en mauvaise position, tandis que la **Thaïlande** et la **Turquie** se retrouvent en **8e et 21e positions**, car malgré des ressources limitées, ces pays ont tout misé sur la prochaine génération.

De manière générale, l'organisation estime qu'il existe un **écart considérable entre**, d'un côté, la **réalité quotidienne des enfants dans le monde et**, de l'autre, les **droits de l'enfant et ses principes fondamentaux** comme l'intérêt supérieur de l'enfant ou le principe de non-discrimination. Les pays développés devraient pouvoir faire beaucoup plus pour offrir aux

enfants un environnement plus protecteur. Il apparaît aussi que la croissance économique observée dans certains pays comme la Chine, l'Inde ou le Myanmar ne bénéficie pas aux enfants pour lesquels, de manière générale, dans la majorité des pays du monde, toujours beaucoup trop peu de budget est alloué.

Plus globalement, KidsRights estime, dans son rapport annuel 2023, que partout dans le monde, les enfants **continuent de subir des discriminations**, leur **intérêt supérieur n'est pas suffisamment pris en compte**, ils ne sont souvent **pas inclus dans la prise de décision sur des questions qui les concernent**, et **pas suffisamment de budget leur est alloué**. Les enfants vulnérables et marginalisés tels que les filles, les enfants réfugiés, les enfants migrants, les enfants LGBTI, les enfants handicapés, les enfants des rues ou les enfants autochtones, en particulier, continuent de voir leurs droits bafoués ou insuffisamment respectés.

Source : KidsRights, *The KidsRights Index 2023*, 2023

Éducation

Référence : articles 28 et 29 de la CIDE

L'accès d'un enfant à l'éducation dépend souvent de facteurs comme le genre, le lieu de résidence, les conflits, le handicap et le statut socio-économique de la famille, qui préexistent à la naissance de l'enfant. Ces obstacles empêchent ainsi des millions d'enfants, pauvres ou marginalisés, d'aller à l'école et les privent d'éducation. La **pauvreté** est l'une des premières causes de l'absence de scolarisation des enfants. Les enfants vivant dans des **zones rurales** ou dans des **situations de crise humanitaire** (guerre, catastrophe naturelle, épidémie, etc.) ont également moins de chance d'aller à l'école que les enfants des villes et des pays qui ne connaissent pas de crise humanitaire. Les **filles** sont encore largement défavorisées en matière d'éducation et les **enfants issus de minorités ethniques ou linguistiques** ainsi que les **enfants souffrant d'un handicap** se heurtent aussi à des obstacles pour accéder à l'éducation et à l'école.

En 2018, **59 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire**, généralement entre 6 et 11 ans (soit **9 %** des enfants concernés) n'étaient **pas scolarisés**, tout comme **62 millions d'adolescents en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire**, généralement entre 12 et 14 ans (soit **16 %** des jeunes concernés) et **138 millions de jeunes en âge de fréquenter le deuxième cycle du secondaire**, généralement entre 15 et 17 ans (soit **36 %** des jeunes concernés). Ce sont les derniers chiffres faisant cette division. Ainsi, en 2022, le nombre **total** s'élève à environ **250 millions d'enfants et adolescents non-scolarisés** dans le monde. Ceci représente **une augmentation de 6 millions** depuis 2021, s'expliquant partiellement par l'exclusion massive des filles et des jeunes femmes de l'éducation en Afghanistan.

Dans le primaire, ce taux n'a quasiment pas varié depuis 2008. **L'Afrique subsaharienne** représente une **part croissante des enfants non scolarisés (un sur trois)**, hormis dans le groupe d'âge correspondant à l'enseignement primaire ; dans d'autres régions, en Asie de l'Ouest notamment, des enfants ont dû interrompre leurs études en raison des conflits.

Entre 2015 et 2022, les **taux d'achèvement des études** étaient de **87 % dans le primaire** et de **58 % dans le cycle secondaire**. Ces taux varient considérablement en fonction du lieu de résidence et du niveau de richesse.

Dans les **pays à revenu faible et intermédiaire**, les **élèves des zones rurales** ont généralement **deux fois moins de chances de parvenir au terme du second cycle du secondaire** que les élèves vivant en milieu urbain. De manière générale, il existe un **gouffre entre les taux d'enfants non scolarisés des pays les plus pauvres et ceux des pays les plus riches** : les taux d'enfants non scolarisés du second cycle du secondaire s'élèvent à 61 % dans les pays à revenu faible du monde contre à peine 8 % dans les pays à revenu élevé en 2019.

Aujourd'hui, la **parité entre les sexes dans la scolarisation** aux niveaux primaire et secondaire a été **atteinte au niveau mondial**. Cependant, cette moyenne ne rend pas compte des **disparités qui persistent en matière de scolarisation des filles et des garçons dans certains pays**.

Les **filles** continuent d'être **plus nombreuses que les garçons à ne pas être scolarisées** : environ **16 millions de filles** n'entreront jamais dans une salle de classe. En Afrique subsaharienne, on compte **90 filles scolarisées pour 100 garçons**. En Afghanistan et au Soudan du Sud, seules 70 filles sont scolarisées pour 100 garçons, tandis qu'un grand écart persiste dans des pays comme la République centrafricaine (76 filles pour 100 garçons), Tchad (58 filles pour 100 garçons en 2021) ainsi qu'en Guinée, en Érythrée, au Niger et au Pakistan (72-86 filles chacun en 2020).

Sources : UNESCO, *Rapport mondial du suivi de l'éducation*, 2023 ; Données de l'Institut de statistique de l'UNESCO sur l'éducation consultées en ligne ; *eAtlas UNESCO des inégalités de genre dans l'éducation* ; UNICEF, *L'école pour tous les enfants*, article consulté en ligne

Travail des enfants

Référence : article 32 de la CIDE

Selon l'IPEC (le Programme international pour l'élimination du travail des enfants de l'Organisation internationale du travail), le travail des enfants désigne le travail qui est interdit aux enfants soit en raison de leur âge, soit en raison de la nature des tâches à accomplir. Il regroupe l'ensemble des activités qui privent les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et nuisent à leur scolarité, santé, développement physique et mental. Cela signifie que si un enfant aide ses parents à la maison, dans l'entreprise familiale sous certaines conditions, ou gagne un peu d'argent de poche en dehors des heures de cours ou pendant les vacances scolaires, cela ne sera pas considéré comme des tâches relevant du travail des enfants.

Aujourd'hui, parmi les enfants âgés de 5 à 17 ans dans le monde, environ **160 millions** (en hausse pour la première fois depuis 20 ans) sont astreints au **travail des enfants** dont au moins **115 millions** effectuent des **travaux dangereux** qui mettent directement en péril leur santé, leur sécurité et leur développement moral. **112 millions** travaillent (70 %) dans le **secteur agricole**

dont **75 millions** effectuent un **travail non rémunéré** au sein de leur propre cellule familiale, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

C'est en **Afrique subsaharienne** (23,9 %) et en **Amérique latine et aux Caraïbes** (6 %) que le **travail des enfants est le plus répandu**.

Parmi les 160 millions d'enfants astreints au travail des enfants, **60 % (97 millions)** sont des **garçons** et **40 % (63 millions)** sont des **filles**. Un rapport de l'**Organisation Internationale du Travail** publié en 2022 notait déjà une hausse significative du nombre d'enfants âgés de 5 à 11 ans astreints au travail des enfants. Ceux-ci représentaient dès lors **un peu plus de la moitié du chiffre mondial total**.

Il existe une **forte corrélation** entre le travail des enfants et les **situations de conflit et de catastrophe**. Le travail des enfants dans les pays touchés par des conflits armés est 77 % supérieur à la moyenne mondiale, tandis que le travail dangereux est, dans ces mêmes pays, 50 % supérieur à la moyenne mondiale.

Quand on parle de « *travail des enfants* », il ne s'agit pas forcément de « *travail forcé* ». Environ **4,3 millions d'enfants** sont victimes de **travail forcé** : **1 million** est victime d'**exploitation sexuelle à des fins commerciales**, **3 millions** sont victimes de travail forcé dans d'**autres formes d'exploitation par le travail**, et **300 000** sont victimes de travail forcé **imposé par les autorités de l'État**.

Sources : Données statistiques de l'OIT consultées en ligne; *Le travail des enfants* - UNICEF Belgique; OIT, *Travail des enfants : Estimations mondiales 2020, tendances et chemin à suivre*, 2022

Pour aller plus loin et en savoir plus sur le travail des enfants : une fiche focus sur le travail des enfants est disponible sur www.amnesty.be/plateforme

Mariages précoces

Référence : articles 24, 34 et 36 de la CIDE

Les mariages précoces ou mariages d'enfants sont considérés comme des mariages forcés, car les enfants manquent de maturité pour pouvoir prendre la décision de se marier librement. Ils peuvent en effet subir des pressions de leur famille et/ou de leur communauté qui, pour différentes raisons, décident de les marier très tôt. Ils sont alors contraints d'assumer des responsabilités pour lesquelles ils ne sont ni physiquement ni psychologiquement prêts. Ils peuvent nuire à leur santé, leur croissance, entravent leur éducation et limitent leurs perspectives d'autonomisation et de développement social, tout en leur faisant courir un risque accru de connaître la violence et les abus. Ces mariages violent donc les droits de l'enfant même si le mariage d'enfant n'est pas mentionné en tant que tel dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE). Il est seulement fait référence aux « *pratiques traditionnelles préjudiciables à la santé des enfants* », à « *toutes les formes*

d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle» et à « toutes les autres formes d'exploitation préjudiciables à tout aspect de son bien-être ».

Le nombre exact de mariages précoces (mariages d'enfants) est difficile à obtenir, car beaucoup d'entre eux ne sont ni déclarés ni célébrés officiellement sachant qu'ils sont illégaux dans un nombre croissant de pays. Il est cependant possible d'obtenir des statistiques relativement fiables fondées sur des études menées sur le terrain par différentes organisations.

Une fille sur cinq dans le monde est **mariée avant d'avoir atteint l'âge adulte** (contre une sur quatre, il y a dix ans). **Chaque minute, 23 filles (mineures)** sont **mariées de force dans le monde**, cela représente **12 millions** de jeunes filles mariées avant l'âge de 18 ans **chaque année**. **Environ 21 % des jeunes femmes** dans le monde ont été **mariées avant leur 18e anniversaire**.

640 millions de filles et de femmes actuellement en vie ont été **mariées alors qu'elles étaient enfants**.

Ces chiffres, même s'ils sont alarmants, reflètent un progrès au cours de ces dix dernières années : la **proportion de mariages d'enfants a diminué de 15 %** durant cette dernière décennie.

C'est **en Asie du Sud** que le mariage précoce est **le plus répandu (45 %)**, suivie de loin par l'Afrique subsaharienne (20 %). L'**Inde** compte à elle seule **un tiers des filles mariées dans le monde**. Cette part est égale à celle des **10 pays suivants combinés** (Égypte, Iran, Mexique, Éthiopie, Pakistan, Brésil, Nigéria, Indonésie, Chine, Bangladesh), qui représentent **un autre tiers**. Le **tiers restant** est réparti entre les plus de **190 autres pays du monde**.

La **pauvreté** reste la **cause principale des mariages des enfants** et l'on constate, en la matière, qu'au fil des années, l'écart se creuse entre les familles riches et les familles pauvres.

Sources : UNICEF, *Child Marriage, Latest trends and future prospects*, 2023

Malnutrition

Référence : article 27 de la CIDE

Selon des estimations conjointes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'UNICEF et de la Banque mondiale, **230 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans** (c'est-à-dire 21,9 % des enfants âgés de moins de 5 ans dans le monde) **souffraient de malnutrition** en 2022. Parmi eux, plus de **148 millions** (22,3 %) étaient affectés par un **retard de croissance** et **45 millions** (6,8 %) étaient émaciés, atteints de **maigreux extrême**.

C'est **en Afrique de l'Ouest** que le **nombre d'enfants souffrant de malnutrition** est **le plus fort** : **24 % des enfants âgés de moins de 5 ans** ont été **affectés par un retard de croissance** entre 2012 et 2022. Le **continent asiatique** affiche également **des taux très élevés de malnutrition chez les enfants**.

Des mesures importantes ont été prises pour lutter contre la malnutrition au cours de ces dernières années. Elles ont entraîné notamment un recul du retard de croissance chez les enfants âgés de moins de 5 ans au niveau mondial cependant les chiffres en la matière augmentent en Afrique. Même si la prévalence du retard de croissance a décliné sur le continent africain, le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance a régulièrement augmenté, cela s'explique par la croissance démographique.

Sources : UNICEF/ WHO / World Bank Group, *Levels and trends in child malnutrition Joint Child Malnutrition Estimates Key findings of the 2023 edition*, Avril 2023 ; 2023 Global Nutrition Report

Pauvreté

Référence : article 27 de la CIDE

Selon les dernières estimations conjointes de la Banque mondiale et de l'Unicef publiées en 2016, **plus de 330 millions d'enfants (un sur six) vivent dans l'extrême pauvreté**.

En 2022, **6,5 % des enfants des pays en développement** vivaient dans des foyers vivant avec une **moyenne de 2,15 dollars au maximum par jour et par personne**. Cela représente seulement une baisse de **13 %** depuis 2013, l'impact économique de la COVID-19 ayant entraîné **un retard dans les progrès réalisés** d'environ trois ans. En l'absence des **perturbations liées à la COVID-19**, ce sont **30 millions d'enfants supplémentaires qui auraient dû passer au-dessus du seuil de pauvreté**.

Les **enfants les plus jeunes** sont **les plus exposés** : plus d'un cinquième des enfants de moins de cinq ans dans les pays en développement vivent dans des foyers extrêmement pauvres.

L'**Afrique subsaharienne** présente à la fois les **taux les plus élevés** d'enfants vivant dans l'extrême pauvreté – autour de 40 % – et la **plus grande proportion d'enfants extrêmement pauvres dans le monde** – 71,1 % en 2022. L'**Asie du Sud** arrive au **deuxième rang** avec près de 36 %, dont plus de 30 % d'enfants extrêmement pauvres rien qu'en Inde.

Plus de quatre enfants sur cinq vivant dans l'extrême pauvreté habitent **dans des régions rurales**.

En **Belgique**, le Comité des droits de l'enfant dans ses dernières observations sur la Belgique en février 2019, s'est inquiété du **niveau élevé de pauvreté infantile** marqué par des **disparités importantes selon les régions** du pays. La Belgique a en effet **un des taux de pauvreté infantile les plus hauts en Europe** : **17,4 % des enfants et des jeunes de 0 à 15 ans** sont **concernés**, et jusqu'à **19,5 % pour les 16 à 24 ans**. Les différences entre les régions du pays sont importantes : **4 enfants sur 10** grandissent dans la pauvreté à **Bruxelles**, 1 enfant sur 4 en Wallonie et 1 enfant sur 10 en Flandre.

Sources : Communiqué de presse, *333 millions d'enfants dans le monde vivent sous le seuil de pauvreté*, UNICEF, septembre 2023; CODE, *Comment vont les droits de l'enfant ? Étude 2019*, juin 2019

Santé et environnement sain et de qualité

Référence : article 24 de la CIDE

Mortalité infantile

Selon des estimations conjointes de l'Organisation mondiale de la santé, de l'UNICEF, de la Banque mondiale, du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et du PNUD, **7,1 millions d'enfants sont morts en 2021 avant d'avoir atteint l'âge de 24 ans : la majorité d'entre eux (5 millions) sont morts avant d'avoir atteint l'âge de 5 ans.**

En 2021, **50 % des décès d'enfants de moins de 5 ans** dans le monde ont eu lieu **en Afrique subsaharienne et 30 %, en Asie du Sud**. 76 décès d'enfants pour 1000 naissances avant d'avoir atteint l'âge de 5 ans en Afrique subsaharienne. À l'échelle mondiale, ce chiffre chute à 38 décès pour 1000 naissances en moyenne.

Selon le Groupe interinstitutions des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité juvénile, la **majorité des décès d'enfants est liée à une absence d'accès à l'eau, à des services d'assainissement, à une alimentation correcte ou à des services de santé de base** et de nombreuses vies d'enfants pourraient être sauvées en réduisant les inégalités dans le monde.

Sources : Groupe interinstitutions des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité juvénile, *Levels and Trends in Child Mortality – Report 2022*, 2022

Accès à un environnement sain et de qualité et à des services de santé de base

Focus sur la pollution de l'air respiré par les enfants

S'il est maintenant reconnu que la pollution de l'air est une menace environnementale majeure pour la santé, on parle moins de ses conséquences particulièrement néfastes sur la santé des enfants. **La pollution de l'air a en effet un immense et terrible impact sur la santé et la survie de l'enfant.**

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), **chaque jour, près de 93 % des enfants de moins de 15 ans dans le monde** (soit **1,8 milliard d'enfants**) respirent un air si pollué que leur **santé et leur développement sont gravement mis en danger**. Nombreux sont ceux qui vont en mourir.

L'OMS estime qu'en 2016 :

- **600 000 enfants** sont décédés d'infections aiguës des voies respiratoires inférieures dues à la pollution de l'air ;
- environ **543 000 décès d'enfants de moins de 5 ans et 52 000 décès d'enfants âgés de 5 à 15 ans** ont été attribuables aux effets conjoints de la pollution de l'air ambiant et de la pollution de l'air à l'intérieur des habitations.

Les enfants sont exposés à la pollution de l'air à la fois à l'intérieur des habitations et à l'extérieur.

La pollution de l'air ambiant provient essentiellement de la combustion de sources d'énergie fossiles, des processus industriels, de l'incinération des déchets, des pratiques agricoles et de processus naturels, tels que les feux de forêt, les tempêtes de poussière et les éruptions volcaniques. Les principales sources de pollution de l'air peuvent différer selon que l'on considère une zone urbaine ou rurale, mais aucune zone n'est, à proprement parler, plus sûre.

Quant à la pollution de l'air à l'intérieur des habitations, elle est principalement liée à la combustion incomplète de combustibles polluants et aux technologies polluantes utilisées pour la cuisine, le chauffage et l'éclairage.

Face aux nombreux effets nocifs pour la santé de la pollution de l'air, les **enfants** encourrent un **plus grand risque que les adultes**, du fait d'une **combinaison de facteurs comportementaux, environnementaux et physiologiques**. Les enfants sont **particulièrement vulnérables** face à la pollution de l'air **pendant le développement foetal et au cours de leurs premières années de vie**, car leurs **poumons, organes et cerveau** sont **en pleine maturation**. Ils **respirent plus vite** que les adultes, inhalant ainsi plus d'air et, par conséquent, plus de polluants. En outre, ils **vivent plus près du sol**, où certains polluants atteignent des pics de concentration.

Sources : OMS, *Air pollution and child health: prescribing clean air*, 2018 ; OMS, *Pollution de l'air et santé de l'enfant : prescrire un air sain : résumé*, 2018.

Focus sur l'accès à un environnement sain et de qualité dans les écoles

Plus d'un tiers des écoles dans le monde ne disposent **pas de toilettes**. Cela signifie que 620 millions d'enfants dans le monde n'ont pas de toilettes décentes à l'école.

Presque un tiers des écoles primaires dans le monde ne disposent **pas** d'un **approvisionnement en eau potable et sûre**. En conséquence, près de 600 millions d'enfants dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable à l'école. Cela signifie que les enfants courrent le risque de tomber malades à cause de l'eau qu'ils reçoivent à l'école et cela entraîne des absences pour cause de maladie. Les **écoles d'Afrique subsaharienne** sont les écoles **les plus touchées** par ce manque d'eau potable.

Près de la moitié des écoles dans le monde **ne fournissent pas de savon**, pourtant essentiel afin de contrer la propagation des maladies et des infections. Près de 900 millions d'enfants dans le monde ne peuvent dès lors pas se laver les mains à l'école.

En **Belgique**, s'il n'y a en principe pas de problème dans les écoles d'approvisionnement en eau potable et sûre ou d'accès à des toilettes, il arrive que, dans certaines écoles, le savon ne soit pas forcément accessible à tous les élèves. En outre, l'organisation Greenpeace a réalisé une étude dans plus de 200 écoles belges qui démontre que la **qualité de l'air dans les écoles** est préoccupante, voire mauvaise.

Sources : UNICEF et OMS, *Drinking Water, Sanitation and Hygiene in Schools: 2018; Global Baseline Report*, 2018 ; Greenpeace Belgium, *Mon air, mon école*, 2018

Grossesse précoce

Référence : articles 24 et 34 de la CIDE

Chaque année, près de **21 millions** de jeunes filles âgées entre 15 et 19 ans sont enceintes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Parmi elles, environ **12 millions mettent un enfant au monde**, ce qui les oblige à assumer des responsabilités d'adulte et **met en péril leur santé, leur éducation et leurs perspectives économiques**. Ces mères-enfants sont **plus vulnérables à la pauvreté, à l'exclusion et à la dépendance**.

Chaque jour, dans les pays en développement, **20 000 filles de moins de 18 ans mettent un enfant au monde**.

Ainsi la **majorité des accouchements d'adolescentes** (95 %) ont lieu **dans des pays en développement** et 9 sur 10 se produisent dans le cadre d'un mariage ou d'une union.

Les **complications de la grossesse et de l'accouchement** sont la **deuxième cause de décès pour les jeunes filles** âgées de 15 à 19 ans dans le monde.

Chaque année, **près de 3 millions de jeunes filles** âgées de 15 à 19 ans subissent des **avortements à risque**.

Les **enfants de mères adolescentes** ont un **risque de mortalité sensiblement plus élevé** que ceux de femmes âgées de 20 à 24 ans.

Sources : OMS, *La grossesse chez les adolescentes*, article consulté en ligne, actualisé en juin 2023; UNFPA, *État de la population mondiale 2013 – La mère-enfant face aux défis de la grossesse chez l'adolescente*, 2013

Déplacements forcés et déracinement

Référence : article 22 de la CIDE

Des millions d'enfants migrent chaque année en toute sécurité pour des raisons éducatives, familiales, professionnelles ou pour d'autres raisons encore. Néanmoins, des millions d'autres sont déracinés ou contraints de partir de chez eux à cause notamment de la violence, de la guerre, de la pauvreté, des persécutions ou des effets du changement climatique.

Selon les dernières estimations de l'UNICEF, **plus de 43,3 millions d'enfants dans le monde** ont été déplacés de force, avec près de 60 % (**25,8 millions**) déplacés à l'intérieur de leur propre pays en raison de conflits et de violences. La guerre en Ukraine a forcé plus de 2 millions d'enfants à fuir à l'étranger et en a déplacé plus de 1 million à l'intérieur du territoire.

Le **nombre d'enfants réfugiés a fortement augmenté** au cours de ces dernières années. **Près d'un enfant sur 200** dans le monde est aujourd'hui un **enfant réfugié** et **près d'un enfant sur 3 qui vit en dehors de son pays d'origine** est un **réfugié**. À la fin de l'année 2022, un nouveau record a été établi avec **17,5 millions d'enfants réfugiés et demandeurs d'asile recensés**, ce chiffre ne prenant même pas en compte les nouveaux enfants déplacés en 2023, en particulier en raison du conflit au Soudan.

Selon les dernières estimations du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), fin 2018, **près de la moitié des réfugiés** dans le monde étaient **des enfants**. Quant aux **mineurs étrangers non accompagnés** (MENA – c'est-à-dire les enfants qui ont fui seuls ou ont été séparés de leur famille pendant leur exil et se retrouvent isolés dans un pays d'accueil sans un adulte accompagnateur exerçant l'autorité parentale), ils étaient en 2022 **plus de 51 700 à avoir demandé l'asile** dans 56 pays différents et **111 000 à être reconnus réfugiés** dans plus de 50 pays différents. Les deux principaux pays d'origine des MENA en demande d'asile étaient l'Afghanistan et l'Erythrée tandis que pour les MENA reconnus réfugiés, il s'agissait du Soudan du sud et de la République démocratique du Congo.

Le nombre d'enfants réfugiés en âge d'être scolarisés a augmenté de près de **50 % par rapport aux 10 millions de l'année 2021**, principalement en raison de l'invasion de l'Ukraine.

Les **enfants réfugiés** ont **5 fois plus de risques d'être déscolarisés** que les autres enfants. Selon les dernières estimations du HCR en la matière, **7 millions d'enfants réfugiés** (51 % d'entre eux) ne vont **pas à l'école**.

À peine 65 % des enfants réfugiés en âge d'aller à l'école primaire vont à l'école primaire, tandis que 92 % des enfants dans le monde ont cette possibilité.

Quant aux enfants réfugiés en âge d'aller à l'école secondaire, seuls **41 %** d'entre eux fréquentent une école secondaire, alors que c'est le cas de 84 % des enfants dans le monde.

Les enfants migrants ou réfugiés sont également **souvent privés de leurs droits à la santé, à un niveau de vie correct, à la protection contre les mauvais traitements et à la privation de liberté**.

En effet, il est **fréquent** que des **enfants migrants ou demandeurs d'asile** soient **détenus dans des centres fermés, y compris en Europe**, dans le cadre de l'examen de leur demande de titre de séjour, de leur demande d'asile ou dans l'attente d'être expulsés. La détention des enfants pour des raisons liées à la migration est pourtant **contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant**. Elle cause des dommages irréparables au bien-être et au développement des enfants pouvant s'assimiler à de la torture ou à des mauvais traitements. De nombreux enfants dans cette situation se sont automutilés, voire pire, ont mis fin à leur vie.

Sources : Communiqué de presse, *43,3 millions d'enfants sont déplacés dans le monde, un nombre sans précédent*, UNICEF, juin 2023; UNHCR, *Global Trends Report –Forced displacement in 2022, 2023*; UNHCR, *Refugee education in crisis*, 2023

Violences

Référence : articles 6 et 19 de la CIDE

De très nombreux **enfants** sont **victimes de violence dans le monde**. Les statistiques disponibles en la matière démontrent que ces violences interviennent à **tous les âges et dans différents contextes**. Les **auteurs de ces violences** sont **souvent des personnes de confiance** ou de leur entourage **avec lesquelles les enfants interagissent au quotidien, chez eux, à l'école ou dans leur communauté**.

Selon des données rassemblées et analysées par l'UNICEF, **près de 300 millions d'enfants de 2 à 4 ans** à travers le monde (3 sur 4) sont **régulièrement victimes de discipline violente** de la part d'un parent ou d'une personne qui s'occupe d'eux et **250 millions** (environ 6 sur 10) subissent des **punitions physiques**.

Dans le monde, environ **1,1 milliard de parents ou de personnes s'occupant d'enfants** (soit un peu plus de 1 sur 4) **affirment que les châtiments corporels sont nécessaires pour élever ou éduquer correctement un enfant**.

Seulement 60 pays ont adopté une **législation qui interdit totalement le recours aux châtiments corporels contre les enfants à la maison**, ce qui laisse plus de 600 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans sans protection juridique complète.

Près de 130 millions d'élèves âgés de 13 à 15 ans (un peu plus de 1 sur 3) dans le monde sont **victimes de harcèlement**.

Environ 3 jeunes adolescents sur 10 (17 millions) **dans 39 pays d'Europe et d'Amérique du Nord** reconnaissent avoir harcelé d'autres élèves à l'école.

59 fusillades dans des écoles, ayant causé la mort d'au moins une personne, ont été enregistrées dans 14 pays entre 1992 et 2017. **Près des 3/4** se sont produites **aux États-Unis**.

Près de 500 attaques ou menaces d'attaques envers des écoles ont été **recensées ou vérifiées en 2016** dans 18 pays ou régions du monde.

Un adolescent est tué par un acte violent toutes les 7 minutes quelque part dans le monde. Sur la seule année 2015, la violence a causé la mort d'environ 82 000 adolescents à travers le monde. Les **jeunes âgés de 15 à 19 ans sont particulièrement exposés** : ils courrent un **risque trois fois plus élevé de mourir de mort violente que les jeunes adolescents de 10 à 14 ans**.

Plus d'adolescents meurent à cause de violence interpersonnelle que de violences collectives. En 2015, près de 2 décès sur 3 étaient le résultat d'un homicide alors que le reste était causé par des conflits.

Alors que seulement 6 % environ des adolescents du monde vivent au **Moyen-Orient** et en **Afrique du Nord**, plus de 70 % des adolescents morts en 2015 à cause de violences collectives vivaient dans cette région où les taux de mortalité ont bondi depuis 2011. Si tous les adolescents étaient exposés au même risque de décès entraîné par des violences collectives que ceux de Syrie, un adolescent mourrait toutes les 10 secondes dans le monde.

L'**Amérique latine** et les **Caraïbes** constituent la **seule région** où le **taux d'homicide parmi les adolescents âgés de 10 à 19 ans a augmenté** (quoique plutôt faiblement) depuis 2007. Un peu moins de 10 % des adolescents du monde vivent dans la région, mais près de la moitié de tous les homicides d'adolescents en 2015 s'y sont produits. Les cinq pays où le taux d'homicide des adolescents est le plus élevé se trouvent tous en Amérique latine.

Aux **États-Unis**, le **taux d'homicide chez les garçons noirs non hispaniques âgés de 10 à 19 ans** est près de 19 fois plus élevé que chez les garçons blancs non hispaniques. Si le taux d'homicide des garçons noirs non hispaniques était le même pour l'ensemble des adolescents du pays, les États-Unis figureraient parmi les dix pays à la mortalité la plus élevée au monde. En 2015, le **risque d'être victime d'homicide pour un adolescent noir non hispanique aux États-Unis** était plus élevé que celui d'être tué à cause de violences collectives pour un adolescent vivant dans un certain nombre de pays touchés par un conflit. Les adolescentes noires non hispaniques aux États-Unis sont également exposées à un risque supérieur d'homicide : le taux est environ 5 fois plus élevé que celui des adolescentes blanches non hispaniques.

Dans 38 pays à revenu faible et intermédiaire, près de 17 millions de femmes adultes déclarent avoir subi des rapports sexuels forcés au cours de leur enfance. Dans 28 pays européens, près de 2,5 millions de jeunes femmes affirment avoir été victimes de formes de violence sexuelle avec ou sans contact avant l'âge de 15 ans.

Dans le monde, environ 15 millions d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans ont subi des **rapports sexuels forcés au cours de leur vie** ; 9 millions d'entre elles au cours de l'année écoulée.

Selon les données issues de 30 pays, seulement 1 % des adolescentes victimes de rapports sexuels contraints ont sollicité l'aide de professionnels.

Les données provenant de 28 pays montrent que **9 adolescentes sur 10 ayant subi des rapports sexuels forcés** indiquent avoir été la **victime d'une personne connue/proche**.

Les **amis/camarades de classe et partenaires intimes** figurent parmi les **auteurs les plus fréquemment signalés de violences sexuelles contre les garçons adolescents** dans les 5 pays où des données existent.

Sources : UNICEF, *Un visage familier — violence dans la vie des enfants et des adolescents*, 2017

Guerres et conflits armés

Référence : article 38 de la CIDE

Les enfants continuent d'être **touchés de manière disproportionnée par les conflits armés** qui ont lieu dans de nombreux pays en crise.

Selon l'organisation Save the Children, **468 millions d'enfants** (soit près d'un sixième des enfants dans le monde) vivent dans une zone de conflit. L'année **2022** a enregistré une hausse de **2,8 %** d'enfants vivant dans une zone de conflit par rapport à 2021.

Le nombre de « graves violations » à l'encontre des enfants en temps de conflit, rapporté et vérifié par les Nations Unies, était de **27 638** en **2022**, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré depuis 2005. Cela représente **76 violations en moyenne par jour**, soit une augmentation de **13 %** par rapport à **2021**. Ils sont des milliers à mourir chaque jour, victimes des effets indirects des conflits (malnutrition, maladies et absence de soins médicaux, eau et assainissement, etc.), surtout en **République démocratique du Congo, au Mali et au Myanmar, les 3 pays dans lesquels les enfants ont été les plus touchés par les conflits en 2022**, mais aussi en **Afghanistan, en Syrie, au Yémen, en Irak**, ou plus récemment à **Gaza** et tant d'autres pays. Ces enfants sont également exposés à un risque accru de retard de croissance dû à la malnutrition, de déscolarisation, de travail forcé et à des circonstances dangereuses et effrayantes les obligeant à fuir leurs maisons.

Le nombre de cas confirmés de recrutement et d'utilisation d'enfants dans des forces armées est alarmant dans de nombreux pays comme la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan du Sud, la Syrie ou encore le Yémen. Le nombre de cas vérifiés d'enfants recrutés et utilisés par les forces et les groupes armés a augmenté de **20 % par rapport à 2021 pour atteindre 7 622 enfants recrutés en 2022**.

L'évolution de la nature des conflits a un très fort impact sur les enfants qui sont beaucoup plus touchés qu'avant. Les conflits durent souvent plus longtemps, ils se déplacent de plus en plus vers les zones urbaines et ils ne sont plus délimités par des champs de bataille bien définis : les maisons et les écoles sont maintenant des terrains d'affrontement à part entière.

Aujourd'hui, les enfants sont en première ligne : ils peuvent être pris pour cible délibérément (viser volontairement les enfants est devenu une tactique militaire très prisée pour terroriser la population, ils sont aussi souvent visés parce qu'ils sont faciles à manipuler et à exploiter) ; ils sont victimes d'actions militaires disproportionnées ou menées au hasard (ils peuvent par exemple être tués ou blessés par des mines terrestres ou par l'utilisation d'armes explosives) ; et ils souffrent énormément des conséquences indirectes des conflits (notamment de la

destruction des services publics essentiels comme les services de soin ou le traitement de l'eau, mais aussi de la privation d'école).

Sources : Save the Children, *The War on Children : Let Children Live in Peace*, 2023; Rapport de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, *Le sort des enfants en temps de conflit armé*, décembre 2018 ; Rapport du Secrétaire général des Nations unies, *Le sort des enfants en temps de conflit armé*, mai 2018.

Action à l'école

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone liée à cette thématique et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur www.amnesty.be/inscriptions ou envoyez un message à jeunes@amnesty.be